

STAR FUND
FONDS D'ÉPARGNE-PENSION
Fonds commun de placement public de droit belge
Géré par NN Investment Partners Belgium S.A.
Siège Social: avenue Marnix 23, 1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0403.241.371

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES PARTICIPANTS

Les participants de Star Fund (ci-après « la Société ») sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (ci-après « l'Assemblée ») qui se tiendra au siège social de la Société de Gestion NN Investment Partners Belgium SA, avenue Marnix 23 à 1000 Bruxelles, le 27 août 2018 à 11h30, en vue de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

1. Changement du représentant permanent du commissaire KPMG Réviseurs d'Entreprises

Proposition de décision: l'Assemblée prend acte du changement du représentant permanent du commissaire KPMG Réviseurs d'Entreprises. KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL a décidé de remplacer Monsieur Peter Coox, auditeur, en qualité de représentant permanent par Monsieur Frans Simonetti, auditeur, et ce dès le 19 juin 2018.

2. Délégation de pouvoirs pour les formalités de dépôt et publication

Proposition de décision: l'Assemblée décide d'octroyer un mandat spécial à Madame Angélique Lechat, ainsi qu'à Madame Hilde Panneels, pouvant agir séparément, afin de publier, lorsque cela est requis, les décisions susmentionnées aux Annexes du Moniteur belge, de représenter la Société relativement à ce qui précède auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et de signer tous les documents nécessaires ou utiles, de faire toutes les inscriptions et déclarations et en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de leur mandat.

Les participants qui désirent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire ou s'y faire représenter sont tenus, au moins six jours bancaires ouvrables avant l'Assemblée, d'en informer par écrit le Conseil d'Administration de la Société de Gestion, pour les participants qui détiennent leurs parts auprès de ING Banque SA, c/o ING Banque SA, Issuer Services Granada +3, à l'attention de monsieur Thierry Lavallée, Cours Saint-Michel 60, 1040 Bruxelles ou pour les participants qui détiennent leurs parts auprès de Belfius Banque SA, c/o Belfius Banque SA, Service Assemblées Générales (RT 14/10), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles. Les participants doivent préciser le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et le numéro de leur compte épargne-pension, ainsi que, le cas échéant, leur procuration s'ils désirent se faire représenter à l'Assemblée. Les participants qui désirent se faire représenter doivent utiliser le formulaire de procuration arrêté par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Ce formulaire peut être obtenu auprès de NN Investment Partners Belgium SA, Legal Department, avenue Marnix 23, 1000 Bruxelles (tél. 02/504 47 12) et auprès des entités en charge du service financier.

Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais au siège social de la Société et auprès des entités en charge du service financier.

Le service financier est assuré par les agences de ING Banque SA, Cours Saint-Michel 60, 1040 Bruxelles et Belfius Banque SA, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles.

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion